

Conseil municipal du 4 avril 2023

Délibération n° 4 – Budget Primitif

Mr le Maire, mesdames et messieurs les élus,

En fonctionnement, votre budget présente une augmentation de plus 46% au chapitre 11 charges à caractère générale et 20% sur le total des dépenses de gestion des services. Si encore cette majoration était destinée à l'entretien des rues, nous l'accepterions volontiers, mais il n'en est rien

Vous ne faites aucun effort volontariste pour réduire ces dépenses. Votre politique est de vous laisser porter par les événements, s'ils sont favorables, c'est de votre fait sinon, c'est la faute de la conjoncture.

Je sais, vous allez me dire, vos chiffres ne sont pas les nôtres. C'est vrai, moi, je tiens compte du concret je compare votre budget au réalisé 2022, vous vos comparaisons se font sur du vent, sur le budget précédent déconnecté des réalités. Je m'appuie sur des chiffres non contestables.

Chapitre 11 – budget 2022 : 1 113 500€ réalisé seulement 873 940€ ; Budget 2023 : 1 273 100€.

En balançant au budget des chiffres comme cela, vous n'avez aucune crédibilité. Or, un budget doit être sincère, ce n'est pas moi qui le dis, c'est le législateur.

En investissement, à 12 000 € près, nous retrouvons la même prévision de dépenses réelles que le réalisé 2022 avec un total des dépenses d'équipement prévu à 1 230 500 € contre 810 385 réalisé en 2022. Si cela se réalise, votre effort pour le renouvellement de la voirie restera nettement insuffisant eu égard à vos promesses de campagne.

Par ailleurs, ces travaux seront-ils réalisés sur bons de commandes émis à partir de l'accord cadre de travaux passés en ce début d'année ? ou, feront-ils l'objet d'un appel d'offre détaillé, spécifique ?

Notre groupe, soucieux de défendre les intérêts des poulois votera contre ce budget.